

Positionnement de Bretagne Vivante sur la culture des algues

La culture des algues : une filière émergente

La culture des algues est une filière émergente bien que la récolte des algues soit une activité traditionnelle en Bretagne (goémoniers). La région Bretagne, l'État et des acteurs économiques veulent développer cette filière pour répondre à une demande alimentaire, pharmaceutique, cosmétique et autres usages notamment industriel ...

Outre la récolte sur les sites naturels, des techniques de culture se développent : cultures sur filières, co-culture intégrée à l'aquaculture, culture en bassins à terre. Cette nouvelle filière pourrait être une solution partielle aux problèmes posés par l'exploitation des stocks naturels.

La récolte intensive en particulier celle des laminaires pose en effet des problèmes environnementaux. Certaines techniques sont remises en cause depuis de nombreuses années, en particulier l'usage du peigne à *Laminaria hyperborea* (Pointe de Penmarc'h, baie de Morlaix, archipel de Molène, abords de la pointe de St Matthieu). En 2013, un guide des bonnes pratiques de récolte des algues de rive a été publié.

D'autre part, parmi les nouveaux projets de culture d'algues en cours comme celui de Lesconil (150 ha), certains ont été contestés comme celui de Moëlan (250 ha) car dans ce secteur émergent, il ne faut pas négliger les problèmes environnementaux potentiels induits par cette activité sur le milieu marin côtier.

Des enjeux environnementaux à prendre en compte

Bretagne Vivante affirme avec force que le principe de protection s'applique à l'ensemble des milieux marins. Un certain nombre de conditions sont à examiner avant tout projet. En effet, les questions environnementales soulevées par le développement de l'algoculture sont nombreuses: la culture intensive d'algues, associée ou non à d'autres cultures y compris offshore, est à l'origine d'une dégradation des écosystèmes sur le site, et parfois au-delà, notamment lorsque les structures de culture sont inadaptées aux conditions hydrodynamiques du site ou que les techniques de récolte induisent une forte production de macro-débris organiques dans le milieu. L'association propose qu'un référentiel environnemental pour l'algoculture soit établi avec l'objectif de garantir un bon état écologique des eaux marines, des habitats benthiques et une gestion intégrée de l'espace maritime.

Il est indispensable que l'ensemble des acteurs dispose, avant la mise en œuvre d'un projet, de précisions sur l'origine géographique des algues qu'on envisage de cultiver, sur le dimensionnement de la zone de culture, les caractéristiques des substrats (sédiments, vase, roches, granulats), les particularités patrimoniales et fonctionnelles des habitats naturels

présents sur le site et ses caractéristiques hydrodynamiques, sur les méthodes utilisées avec en particulier la fréquence des récoltes.

Seules ces précisions et un suivi sur plusieurs années au moyen de bio-indicateurs pertinents permettront d'évaluer les effets positifs et négatifs ainsi que le seuil de tolérance des habitats concernés.

Ce travail d'évaluation implique un développement de la recherche sur le fonctionnement et les réponses des écosystèmes pélagiques et benthiques soumis aux différents types de cueillette et de culture des algues.

Une réglementation à respecter

L'association demande que la réglementation issue de l'Union Européenne, interprétée et confirmée par la cour de justice européenne, soit respectée : Directives Oiseaux et Habitats, Directive Évaluation Environnementale, Directive Cadre sur le Milieu Marin. Ceci implique des études environnementales ou d'impact pour les projets de grande dimension, des études d'incidence en zone Natura 2000, des enquêtes publique ou/et administrative, le traitement des rejets et des déchets, le recueil de l'avis de la commission des cultures marines pour toute extension, diminution, aménagement de zones et schémas des structures.

Position de Bretagne Vivante

Sous réserve de respecter les exigences exprimées ci-dessus, Bretagne Vivante se positionne favorablement pour une culture des algues et des méthodes de récolte respectueuses des écosystèmes dans une démarche de développement durable, s'appuyant sur des bases scientifiques solides.